

AG



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le Préfet

Lyon, le 28 SEP. 2022

Madame le Maire,

Par courrier du 30 juin dernier, vous m'avez demandé la réouverture anticipée de la halte ferroviaire de Tencin, projet retenu dans le cadre des comités de pilotage de l'étoile ferroviaire grenobloise pour une réalisation à l'horizon 2035.

Comme vous l'a indiqué monsieur le préfet de l'Isère par courrier en date du 28 juillet 2022, la décision de modifier l'ordonnancement des projets nécessite, en préalable, une expertise technique ferroviaire afin d'en déterminer les conditions de faisabilité.

Par ailleurs, la priorité est de réaliser les aménagements et mettre en place le service envisagé pour l'horizon 2025, première phase, et donc de finaliser les tours de table financier de ces opérations. Le passage à une desserte au quart d'heure, en heure de pointe, entre Grenoble et Brignoud constituera une première amélioration significative de l'offre.

Dans le cadre de l'élaboration du volet mobilités 2023-2027 du CPER, l'ordonnancement et les plans de financement des opérations devront être affinés, en lien avec les capacités financières de l'ensemble des acteurs. Aussi, je vous propose d'aborder ce sujet dans le cadre d'un prochain comité de pilotage, lorsque j'aurai reçu le mandat du gouvernement relatif à cette élaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Mailhos

Pascal MAILHOS

Madame Annick GUICHARD
Maire de la commune de La Terrasse
102 place de la mairie
38660 LA TERRASSE

Copie : - Préfet de l'Isère